

LES AMIS DES PEUGEOT 01  
MR DONNET JEAN GABRIEL  
13 AVENUE DE LA MATTE

11220 VILLETRITOULS

**Contrat** : 990

## ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CLUB

Nous soussignés, Cabinet CARENE ASSURANCES, représentant de la compagnie ALLIANZ, attestons par la présente que l'association ci-dessus dénommée est titulaire de la police citée en références à hauteur des capitaux ci-après :

• Tous dommages confondus ..... Avec limitation particulières pour (corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus)	6.100.000 €/sinistre
• Dommages matériels et immatériels consécutifs, confondus Franchise.....	500.000 €/sinistre 152,45 €/sinistre
• Intoxications alimentaires Par sinistre et par manifestation et/ou par an.....	382.000 €
• Atteinte à l'environnement Par sinistre et par manifestation et/ou par an.....	304.898 €
• Dommages aux vestiaires (maxi de 762 E par objet).....	3.811 €/sinistre
• Biens mis à la disposition de l'Assuré Incendie, explosion, actions de l'eau prenant naissance dans les locaux mis à disposition de l'Assuré..... Autres dommages (maxi de 762 E par objet) .....	76.225 €/sinistre 11.434 €/sinistre
• Responsabilité civile après livraison Par sinistre et par an tous dommages confondus .....	762.245 €
• Défense pénale et recours .....	7.650 €/sinistre

Elle demeure valable jusqu'à la fin d'année d'assurance en cours et, en tout état de cause, jusqu'à la date de résiliation éventuelle du contrat pendant ladite année d'assurance pour quelque motif que ce soit.

La présente attestation n'a pas vocation de prendre en charge les exigences de l'Arrêté du 7 août 2006 pris pour l'application du décret n° 2006-554 du 16 mai 2006, article 3/8° pour les dossiers de demande d'autorisation.

Délivrée pour valoir ce que de droit.

Fait à PARIS, le 11 janvier 2022

POUR LA SOCIETE



**Christian Carles**  
Directeur Général